Syndicat National FO des Finances Publiques

Section des ALPES-MARITIMES

Nice, le 20 juin 2016

CAPL C DE RECOURS EN NOTATION
DU 20 JUIN 2016

Cher(e) camarade,

La CAPL de révision de l'évaluation des cadres C s'est tenue le 20 juin 2016.

6 dossiers étaient à examiner .

Pour les échelons variables, la CAPL avait en réserve **3 réductions de 2 mois et 8 réductions d'1 mois.**

Sur la réserve, la CAPL a accordé :

2 réductions de 2 mois à la place d'une réduction d'1 mois ;
1 réduction d'1 mois à la place d'une mention d'encouragement ;
2 modifications concernant les appréciations littérales

A l'issue de la CAPL est conservé 9 réductions d'1 mois et 1 réduction de 2 mois...(reportées pour 2017)
Cette année encore, on peut s'étonner du peu de recours...le nouveau système de notation y est certainement pour beaucoup avec l'élargissement du champ des agents bonifiés (70%) mais une bonification limitée à 2 mois (alors que les textes prévoient la possibilité de bonification à 3 mois).
Il ne faut pas jouer le jeu de l'administration qui avec ce saupoudrage de bonification dilue le mécontentement des agents !!!!

N'hésitez pas à faire un recours quand vous estimez être lésés surtout en sachant que 2017 sera, comme pour les B cette année, la dernière chance d'obtenir une bonification...

Merci PPCR !!!!

Représentants FO-DGFIP

PONTNAU Maryse, MEZILI Sabrina, ZHANG Delphine
NICOLAS Jean- Marc